GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56**
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 février 2020

Présents : Denis Contamin, Farid Ben Farah, Christian Collet, François Potier, Hadi Laribi, Yohann Escoffier, Christophe Laval
Excusé : Marc Bayet

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2e étage, 69630 CHAPONOST -
Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

SECRETARIAT

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence du Groupement le Mardi 3 Mars.

Des contrôles de licences sur les compétitions de foot d'animation ont permis de mettre à jour des joueurs porteurs de licences non actives ou des feuilles d'effectifs erronées. A l'occasion de cette trêve hivernale, nous vous demandons donc de faire le point sur l'ensemble de vos licences de foot d'animation et de mettre à jour les licences non valides et vos feuilles d'effectifs pré-imprimées. **Lors de la seconde partie de la saison, de nouveaux contrôles de licences seront effectués et toutes les anomalies seront amendées**.

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER (stagiaire)

Couriers reçus
CRAPONNE : précision horaire

Informations permanentes
MEGINAND : Complexe sportif Grand Croix, Marcy l'Etoile, à 10h00
HAUTS LYONNAIS : Stade de la Neylière à Pomeys, à 10h00
US MILLERY-VOURLES : Stade de Millery, à 10h00
RHONE-SUD : Stade Villette à St Maurice sur Dargoire à 10h00
J.ST.O. GIVORS : Stade Tony Garcia à Givors, à 10h00
FC SUD OUEST : Stade Paul Verguin à Mornant, à 10h00
CRAPONNE : Stade Trévoux à 9h30 ou 10h00

Journée 5 : plateau du 14 mars 2020
Plateau N°5.1 : plateau à 12 équipes à ST ROMAIN DE POPEY
ST ROMAIN DE POPEY (1,2), VAUGNERAY (1,2,3), FCPA (1,2), ST PIERRE LA PALUD (1,2), SAVIGNY (1), BIGARREAUX (4,5).
Plateau N°5.2 : plateau à 12 équipes à HAUTE BREVENNE
HAUTE BREVENNE (1,2,3), BIGARREAUX (1,2,3), MEYS (1), LA GIRAUDIERE (1), FC SUD OUEST (1,2), HAUT LYONNAIS (1,2).
Plateau N°5.3 : plateau à 10 équipes à l'US DES MONTS
USDM (1), RHÔNE SUD (1,2,3), TRÊVES (1,2), MILLERY-VOURLES (1,2), GIVORS (1,2).
Plateau N°5.4 : plateau à 10 équipes à CHAPONOST
CHAPONOST (1,2), GRIGNY (1,2), CASCOL (1,2), STE FOY LES LYON (1,2), CRAPONNE (1,2,3), STE GENIS LAVAL (1).
Plateau N°5.5 : plateau à 12 équipes à GREZIEU LA VARENNE
GREZIEU LA VARENNE (1,2), BAL LYONNAIS (1,2,3), FRANCHEVILLE (1,2), MEGINAND (1,2), SOUCIEU (1,2,3).

Festi-animation à Ste Foy les Lyon (22 équipes)
STE FOY LES LYON (3,4,5,6), SOURCIEU (1), CASCOL (3,4,5), MILLERY-VOURLES (3,4), GREZIEU LA VARENNE (3,4), CHAPONOST (3,4), CRAPONNE (4,5,6), ST GENIS LAVAL (2), GIVORS (3,4), FC SUD OUEST (3,4).

Festi-animation du 28 mars 2020
1 festi-animation à GREZIEU LE MARCHE, 1 festi-animation au FC SUD OUEST 69.

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Couriers reçus
CRAPONNE : Plateaux U9 à domicile à 9h30 quand il y a aussi un plateau U11 : Lu et Noté

COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels
les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.
Prévenir par mail en cas d'indisponibilité.
En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé ».
Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)
RAPPEL : PAS D'AUTO-ARBITRAGE. Une personne doit impérativement arbitrer sur le terrain.

Couriers reçus
CRAPONNE : précision horaire
MILLERY VOURLES : changement horaires

Informations permanentes
MEGINAND : plateaux à domicile à 10h00 à Marcy l'Etoile
HTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00
ST MARTIN HAUT : plateaux à domicile à 10h00
LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 à La Giraudière (stade intercommunal)
ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00)
CRAPONNE : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00) au stade Trévoux

Informations importantes
Le calendrier est maintenant disponible sur le site du District : les clubs souhaitant recevoir le samedi à 10h00 sont priés de formuler leur demande au plus vite.

Changement de lieu ou d'horaire
Journée 1 du 14 Mars
Plateau A311 à Vourles à 11h00 : Equipes concernées : USMV 1, FRANCHEVILLE 1, RHONE SUD 1, ST GENIS LAVAL 2
Plateau B311 à Vourles à 9h30 : Equipes concernées : USMV 3, CHAPONOST 1, CRAPONNE 4, HAUTS LYONNAIS 1
Plateau E312 à Vourles à 9h30 : Equipes concernées : USMV 9, GRIGNY 2, HAUTS LYONNAIS 3, FRANCHEVILLE 4

COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Couriers reçus
SC GARON : lu et noté
ST GENIS LAVAL : lu et noté

Informations permanentes

MEGINAND : équipes 1 et 2 à Marcy l'Etoile à 14h00 et équipe 3 à Saint Genis les Ollières à 10h00
BIGARREAUX : matchs à 14h00 à Montrottier
CRAPONNE : matchs à 14h00 au stade Trévoux
HTE BREVENNE : matchs à 10h00
RHONE SUD : matchs à 10h00 à St Maurice sur Dargoire
GRIGNY : matchs à 10h00

Les clubs ayant des informations permanentes à modifier ou à ajouter sont priés de nous les transmettre rapidement.

Feuilles de matchs manquantes

Journée 1 du 8 février 2020

Poule B MILLERY VOURLES 3 / RHONE SUD 1
ST MARTIN EN HAUT 1 / SOUCIEU EN JARREST 1
Poule D ST MARTIN EN HAUT 2 / PAYS ARBRESLE 3
Poule E SOUCIEU EN JARREST 2 / MILLERY VOURLES 6
Poule F SC GARON 4 / STE FOY LES LYON 4

Changement de lieu ou d'horaire

Journée 1 du 8 Février

Poule C MILLERY VOURLES 4 - CRAPONNE 3 le 4 Avril à 14h00
Poule H MILLERY VOURLES 7 - CRAPONNE 4 le 4 Avril à 14h00

Journée 3 du 22 Février

Poule C SC GARON 3 – MILLERY VOURLES 4 à 11h30 à Messimy
Poule D MILLERY VOURLES 5 – STE FOY LYON 3 à 14h00 à Millery
Poule D PAYS ARBRESLE 3 – GREZIEU VARENNE 1 à 10h00
Poule E MILLERY VOURLES 6 – FCSO69 2 à 14h00 à Millery
Poule E FRANCHEVILLE 2 – GREZIEU VARENNE 2 le 17 Février à 18h30
Poule G ST GENIS LAVAL 5 – FRANCHEVILLE 3 à 15h30

Journée 4 du 14 Mars

Poule E MILLERY VOURLES 6 – GREZIEU VARENNE 2 à 10h00 à Millery

Journée 5 du 21 Mars

Poule D MEGINAND 3 – GREZIEU VARENNE 1 à 14h00 à Saint Genis les Ollières

Festival U13

Les équipes qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril sont AS CRAPONNE, HAUTE BREVENNE et FC STE FOY LES LYON

Coupe Brévenne

Les matchs sont programmés le 4 Avril à 14h00. Les épreuves de jonglerie se dérouleront à 13h45. Le premier de chaque plateau est qualifié pour la finale du Groupement.

A - ST GENIS LAVAL 2 B – HAUTS LYONNAIS 1 C– RHONE SUD 1
A - MEGINAND 1 B – SOUCIEU EN JARREST 1 C – ST MARTIN EN HAUT 1
A - US DES MONTS 1 B – ST GENIS LAVAL 4 C– GREZIEU LE MARCHE 1
A - FRANCHEVILLE 1 B – TREVES 4 VENTS 1 C– STE FOY LES LYON 2

COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes

Le tirage des quarts de finale de toutes les Coupes se déroulera le 17 Mars et celui des demi-finales le 7 Avril à 19h00 au Siège du Groupement.
Les quarts de finale se dérouleront les 28 et 29 Mars et les demi-finales les 18 et 19 Avril
Les finales Seniors se dérouleront le 6 Juin à Saint Pierre la Palud

Les finales Jeunes se dérouleront le 14 Juin à Mornant

<u>Coupe Ballandras</u>
huitièmes de finale
le 23 Février à 14h30 : PAYS ARBRESLE 2 – FRANCHEVILLE 1
GREZIEU LE MARCHE 2 – GRIGNY 1
MILLERY VOURLES 3 – CHAPONOST 2
AS MALVAL 1 – SAVIGNY 1
FRANCHEVILLE 2 – HAUTE BREVENNE 1
MONTROTTIER ALBIGNY 1 – GRIGNY 2
SOURCIEUX 1 – VAL LYONNAIS 2
le 29 Février à 20h00 : US DES MONTS 1 – CRAPONNE 2

<u>Coupe Monts du Lyonnais</u> : huitièmes de finale
le 21 Février à 20h30 : FRANCHEVILLE 3 – US DES MONTS 2
le 23 Février à 14h30 : LA GIRAUDIERE 2 - GREZIEU VARENNE 1
GREZIEU MARCHE 3 – BRIGNAIS 2

<u>Coupe Brévenne U17</u>
huitièmes de finale le 23 Février à 10h00 : STE FOY LYON 2 - ST PIERRE/SAVIGNY 1

<u>Coupe Brévenne U15</u>
cadrage le 22 Février à 17h30 : STE FOY LYON 3 - GREZIEU MARCHE 1
huitièmes de finale
le 22 Février à 15h30 : SC GARON 3 – MILLERY VOURLES 3
GREZIEU VARENNE 1 – CRAPONNE 1
MEGINAND 1 – CASCOL 3
US DES MONTS 1 – GIVORS 1
STE FOY LYON 2 – HTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1
ST GENIS LAVAL 3 – ST MARTIN HAUT 1
le 11 Mars à 18h30 : BIGARREAUX 1 – FCSO69 1
date à définir : STE FOY LYON 3 ou GREZIEU MARCHE 1 – SC GARON 2